

CARNET D'INFORMATION DU LOGEMENT ET DU DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Gestionnaires locatifs ou de copropriétés, Transactionnaires
- Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- **Comprendre le Carnet d'Information du Logement et du Diagnostic Technique Global et appréhender le contexte juridique et technique pour en optimiser la gestion et sécuriser sa responsabilité**

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
 - o des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
 - o la projection en Power-point de documents ou fiches,
 - o des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
 - o la lecture de rapports de DTG et cas pratiques
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Monsieur Jacques PUCH, expert en bâtiment, consultant, spécialiste diagnostics immobiliers

CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

Accueil (30 min)

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

Point de présentation du CIL pour les professionnels de l'immobilier (1h)

Présentation des aspects règlementaires
Faciliter et accompagner les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement,
Le contenu du CIL
Questions – Réponses

Pause (15 min)

Le DTG : (45 min)

- La réglementation autour du DTG
- Le contenu du DTG
- Qui fait quoi ?

Lecture d'un rapport de DTG et d'un CIL (45 min)

- Lecture et contenu du CIL
- Lecture et contenu du DTG
- Les responsabilités
- La recherche des anomalies, des conclusions et des points de lecture essentiels
- Les obligations pour les professionnels et propriétaires

Conclusion de la formation (15 min)

- Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
- Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30**SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.